VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Par ERNEST CARRERE

ANNONCE JUDICIARE

CONTENU D'UNE BUVETTE

Mercredi le 12 Mars. 1913, à 10 heures A. M., sur les lieux à l'angle des rues Rampart et Lafayette

Succession de GEORGE AMANOVICH

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,387 — Division A — En vertu et conformément à un ordre envoyé, daté et signé le 26 février 1913 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant en congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique MERCREDI le 12 mars 1913 à 10 heures a. m., sur les lieux à l'angle des rues Rampart et Lafayette, dans le Premier District de cette ville, le contenu d'une buvette, suivant l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ERNEST A. CARRERE,
806 rue Perdido.

LEGIER & GLEASON, Avocats.
fév28mars2,9,12

Par ARTHUR H. DICKS

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION D'ALBERT VOORHIES

No. 103,290—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division "D"

SAMEDI, LE 8 MARS, 1913, À 11 HEURES A. M.

Contenu de Bureau d'Avocat, Meubles et Bijoux

Sur les Lieux, No 121 Rue Carondelet

En vertu d'un ordre qui m'a été adressé par l'Hon. Porter Parker, juge de la sus dite cour, daté le 21 février 1913 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Bibliothèque de la Législature, consistant d'une collection de livres de valeur, bibliothèques, pupitre, coffre-fort en fer, chaises, tables, poêle, presse, ameublement de chambre à coucher, bijoux, etc.

Conditions—Comptant.

ARTHUR H. DICKS, Encanteur.
Bureau No. 437 rue Carondelet.
23fév23,27mars2,8

Par JAMES F. KEENEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de succession d'un cottage simple retiré 711 rue Alvar, entre les rues Royale et Dauphine.

Succession de Joséphine Jacques, veuve en premières noces de Charles Morgan, et veuve en secondes noces de Laurent Maret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,536 — Division A — Par James F. Keeney, encanteur, bureau 917 rue Commune — MERCREDI, 2 avril 1913 à midi, 917 rue Commune, dans le Premier District de cette ville — En vertu et conformement à un ordre adressé, daté et signé le 26 février 1913 par l'Hon. Geo. H. Theard, juge pour la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchere publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet 179, borné par les rues Alvar (anciennement Jeanne), Royale, Dauphine et Bartholomew, désigné sur un plan de L. H. Pilié, voyer, daté le 9 mars 1857, et déposé dans le bureau de E. Bouny, notaire, et mesurant 32 pieds de face à la rue Alvar sur une profondeur de 119 pieds, 4 pouces et 3 lignes.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple retiré avec toit en ardoises, avec entrée pour voitures, corridor, quatre chambres, cuisine, grande arrière cour, hangar, jardin, etc., et connu par le numéro municipal 711 rue Alvar.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer en plus et en sus du prix de son offre les taxes de 1913, et payer pour l'acte de vente devant F. D. Charbonnet, notaire. L'acquéreur, devant avoir possession des loyers à partir de la date que l'acte de vente sera signé, dix pour cent du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication et ne portant aucun intérêt.

JAMES F. KEENEY,
Encanteur.

mars2,9,16,23,30avril1,2

Par DANZIGER & TESSIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un demi intéret indivis en un cottage double et un cottage simple, Nos. 228, 230 et 232 rue Olivier, entre l'avenue Pelican et la rue Delaronde.

Succession de Ellen McLaughlin, épouse de Geo. Garey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,222 — Par Danziger & Tessier, C. A. Tessier, encanteur; bureau 134 rue Carondelet, JEUDI, le 13 mars 1913, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 Baronne, sera vendue à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la sus-dite cour, Division D, daté le 31 janvier 1913, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Demi Intérêt Indivis en la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos. 228, 230 et 232 rue Olivier, comprenant un cottage double et un cottage simple, situés dans le Cinquième District de cette ville dans l'Ilet, borné par les rues Olivier, Delaronde, Vallette et Avenue Pelican, désignés comme terrains 8 et 9 sur un plan par d'Hemécourt, voyer, daté le 18 avril 1853, et déposé dans le bureau de A. Chispella, notaire dans cette ville, les dits terrains sont adjacents et mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Olivier sur 160 pieds de profondeur entre lignes paralèles.

Conditions—Comptant; 10 pour cent au moment de l'adjudication et l'acquéreur s'assumera les taxes de 1913 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Acte de vente devant M. S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

fév9,16,23mars2,9,13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Beer Mayer & Co. vs. Ulyssus Laurent.

DREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans — No. 54,306 — En vertu d'un writ de fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Juge Wynne Rogers, de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepot Nos. 727 à 731 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 11 mars 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent située dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 136, borné par les rues Annonciation, Laurel, Bellecastile et Dufossat désignée comme terrain No. 15 et mesurant 30 pieds de face sur la rue Laurel et cent dix pieds de profondeur. Acquis par Ulyssus Laurent de James Wilton suivant acte devant G. G. Kronenberger, notaire, le 31 mai 1901, enrégistré dans le livre des aliénations 183 folio 412.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

SOL WEISS,
Avocat pour le demandeur.
fév19,16,23mars2,11

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Partage sans limite ou réserve

Cottage double, contenant 4 chambres, Nos. 2425-27 rue St. Thomas, entre les rues Première et Seconde

John Michel, Exécuteur Testamentaire, vs. Joséphine Ehrhard et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,409 — Division B — JEUDI, le 27 mars 1913 à midi sera vendue à l'enchère publique par Ramsey & Danziger, à la Bourse No. 311 rue Baronne, conformement et en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la sus-dite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, le dit jugement lu et rendu en cour siégeante le 13 février 1913 et signé en cour siégeante le 19 février 1913 et qui m'a été adressé, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro 8 dans l'Ilet borné par les rues St Thomas (anciennement Fulton), Seconde, Première et Chippewa, sur un plan dressé par H. Moelhauser architecte et ingénieur civil, daté le 24 février 1846, déposé dans le bureau de W. J. Castell, ancien notaire, dans le livre de plans No. 1, lequel terrain mesure 28 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue St. Thomas, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 113 pieds 1 pouce et 4 lignes sur le côté de la ligne vers la rue Seconde et 113 pieds 8 pouces sur l'autre ligne de côté vers la rue Première.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en un et deux ans, devant être représenté par billet ou billets de l'acquéreur, portant 7 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; devant être garantis par hypothèque et clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, devra payer les taxes de 1913, l'acte de vente, devant Félix J. Dreyfous, notaire aux frais de l'acquéreur.

A. D. DANZIGER, Avocat.
fév23mars2,9,16,23,27

Par FITZPATRICK & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Attention marchands de bois.

Un complet wagon de bois ainsi qu'un complet wagon de courbes.

A l'encan mercredi 12 mars, à dix heures du matin heure précise, au pied de la rue Poydras, sur la levée cours du attelages.

Pour le compte de M. L. & T. Ry. et SS. Co., pour acte 124 de 1890 et 167 de 1908, 15,833 pieds de bois de pin brut de toutes dimensions et grandeurs — E X Car O. R. & N. 14100.

Quarante-six morceaux corbues de chênes, E X Car S. O. 181801.

Conditions—Comptant sans limite.

HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur.
Bureau 404 Rue Carondelet.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mlle Ann Byrnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 103,073 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Patrick J. McMahon, Sr., exécuteur testamentaire datif de cette succession ne serait par approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
DANIEL J. MURPHY, Avocat.
5mars5,9,14

Succession de Mlle Ellen M. S. Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 103,609 — Division B — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mlle Ellen M. S. Miller, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
26fév26mars2,7

Succession de Richmond R. Ross.

COUR CIVILE DU DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 101,344 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Wilds H. Ross, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et omologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
EDGAR M. CAHN, Avocat.
28févmars4,9

Succession de Mme Eucharis de L'Homme, veuve en premières noces d'Alcide Veazey, et en seconde noce de Léon Blum.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,574 — Division D — Attendu que Armand Veazey a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres exécutoires, datives, testamentaires dans la succession de Mme Eucharis de L'Homme, veuve en premières noces d'Alcide Veazey, et en seconde noce de Léon Blum, décédée; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
LAZARUS, MICHEL & LAZARUS,
Avocats. 27fév27mars3,8

VENTES A L'ENCAN

Par STERN & GUMBEL, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur.

American Brewing Co. vs. James W. Cunningham Co., Ltd.

No. 99,856 — Cour Civile de District, Division D.

Au plus offrant enchérisseur, le contenu de la Buvette et Epicerie de James W. Cunningham Co., Ltd., consistant d'accessoires de buvette, marchandises en stock, trois caisses enregistreuses, balances, comptoirs, réservoirs à huile, verrerie, fontaine à eau, coffre-fort en fer, pendule, réfrégirateur, machine à découper, éventails électriques, étagères, balance (Fairbanks), etc., etc., suivant l'inventaire enregistré.

A l'encan JEUDI, 6 mars 1913 à 11 heures a. m., sur les lieux Nos. 700-16 à l'angle des rues Dryades et Girod. Par Stern & Gumbel, Ltd., Léonard L. Stern, encanteur, vendra à l'enchère publique au plus offrant encherisseur, en vertu d'un ordre signé le 13 janvier par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les effets mobiles ci-après décrits à savoir:

Le contenu de l'entreprise ci-dessus mentionnée, suivant l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant: Marchandises devant être immédiatement déplacées.

STERN & GUMBEL, LTD.,
Encanteurs.

JOHN P. SULLIVAN, ARTHUR LANDRY, E. M. HEATH,
Avocats pour le receveur.
fév23mars2,6

Par N. J. CLESI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Julia Theresa Hecker, épouse décédée de J. J. Hecker.

NO. 101,705 — COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — Propriété de choix du Sixième District faisant face immédiatement au Parc Audubon.

1. Là magnifique grande résidence bien bâtie No. 735 Exposition Blvd. Terrains 113' 8 x 143' 6" 6'''.

2. Résidence double de choix, à 2 étages 801-03 Exposition Boulevard.

3. L'élégante maison de rapport double à 2 étages No. 809-811 Exposition Boulevard.

4. Le beau terrain à bâtir rue Magasin, entre l'Exposition Boulevard et la rue Calhoun.

A l'encan JEUDI, le 20 mars 1913 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 3 rue Baronne.

N. J. CLESI, Encanteur — En vertu d'un ordre signé le 13 novembre 1912 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, et d'un ordre signé le 14 février 1913 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. Une certaine parcelle de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 28 de Burtheville, borné par la ligne inférieure de la partie supérieure du City Park, actuellement connu comme Parc Audubor et par les rues Magasin, Calhoun et Live Oak (actuellement Constance) mesurant cent treize pieds, huit pouces de face à la partie supérieure du City Park (ou Parc Audubon) sur une profondeur entre lignes parallèles et face sur la rue Magasin de cent quarante trois pieds six pouces et six lignes, laquelle dite parcelle de terre est composée du tout des terrains désignés par les numéros sept, huit, neuf et dix sur un plan dressé par Arthur De Armas, député voyer de ville, daté le 21 avril 18[illegible], annexé à une acte de vente par Charles A. Denis à Daniel B. Fairchild, passé devant George C. Préot, ancien notaire dans cette ville, le 28 Août 1884; et de la plus grande partie du terrain désigné par le numéro onze sur le dit plan, adjacent les dits terrains numeros sept, huit, neuf et dix dans le fond avec l'usage d'une allée dans le fond mesurant dix pieds de largeur s'étendant à travers le dit ilet, à partir de la rue Magasin jusqu'à la rue Constance, la dite allee mesurant dix pieds de face à la rue Magasin, et, est pris du côté le plus près de la rue Calhoun du terrain No. onze et du fond des terrains cinq et six, et du côté le plus près de la rue Calhoun du terrain numéro vingt-quatre, qui fait face à la rue Constance. Les améliorations consistent d'une maison de rapport double à deux étages, contenant corridor et huit chambres de chaque côté et connue par les Nos. municipaux 809-11 Exposition Boulevard.

4. Un certain terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No. 29 de Burtheville, borné par la ligne inférieure de la partie supérieure du City Park ou Parc Audubon, et par les rues Camp, Magasin et Calhoun, désigné par le No. vingt quatre sur le dit plan de Arthur De Armas, député voyer de ville, daté le 21 avril 1884 et annexé à un acte de vente à John Q. Flynn, passé devant George C. Préot, ancien notaire, le 27 septembre 1884; le dit terrain No. vingt quatre commençant à une distance de cent trente six pieds, six pouces et quatre lignes de l'encoignure de la rue Magasin et Parc Audubon, et mesure vingt six pieds six pouces quatre lignes de face sur la rue Magasin sur cent treize pieds huit pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le tout plus ou moins terrain vacant rue Magasin.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, le solde s'il y en a, en un crédit de un, deux et trois ans, représenté par billets portant un intérêt à un taux de sept pour cent par an, à partir de la date jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale; l'acte de vente ou de ventes devant contenir toutes les clauses usuelles de garantie, l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer en plus et en sus du prix d'achat toutes les taxes de l'année 1913 et ne devant avoir droit au loyer ou loyers à partir et après le jour de l'acte final que la vente sera passée confirmant l'adjudication devant James Boyd Grinage, notaire, à ses frais à lui ou à elle. Les acquéreurs sont aussi requis de poster un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

G. G. KRONENBERGER,
fév18mars2,9,16,30 Avocat.

VENTES A L'ENCAN

ParKERNAGHAN&CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Neuf beaux terrains, qui vont être vendus comme un, rues St. Claude et Manuel, rue pavée près des lignes de car.

Succession de Pierre Minard ou Menard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,149—Par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet, JEUDI, le 6 mars 1913 à midi à la Bourse des Propriétes Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 29 janvier 1913 de l'Hon. Fred D. King, juge de la sus dite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain situé dans le Troisieme District de la Nouvelle Orléans, faisant partie d'une certaine plantation appartenant autrefois à Manuel Landry, environ deux milles plus bas que la ville de la Nouvelle Orléans, sur la rive gauche du Mississipi, borné sur la partie basse par la propriété appartenant aux religieuses des Ursulines, et sur la partie élevée par la plantation appartenant autrefois à Mr. Lesseps, le dit terrain commence à peu près à 1920 pieds du Chemin Publique et mesure 360 pieds de face sur la rue projetée Manuel sur 120 pieds de profondeur. Le dit terrain est décrit sur le régistre d'assessement pour l'année 1911 comme terrain No. neuf, mesurant 120 pieds sur 334 pieds formant le coin des rues St. Claude et Manuel dans le carré, borné par les deux dites rues Rampart et Convent, et sur la dite rue St. Claude y faisant face sur une étendue de 120 pieds. Acquis par le dit Pierre Minard ou Menard par un acte sous signature privée daté le 23 février 1843, de Joseph Boudreaux et épouse enrégistré dans le bureau d'aliénations dans le livre 34 folio 303 le 26 de juillet 1843.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles de 1913 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant sera requis au moment de la vente. L'acte de vente devant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. FRIEDRICHS,
Avocat.

fév2,9,16,23mars2,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Partage.

Cottage double en bois, Nos. 2917 et 2919 rue St. Pierre et terrain à bâtir rue Orléans, entre les rues Dupré et Gayoso.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet, JEUDI, le 6 mars 1913 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, il sera vendue à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 19 décembre 1912 et signé le 27 décembre 1912, d'un ordre daté le 28 janvier 1913 de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans la succession de Barbara Muller et al. vs. M. et Mme Marco Martinolich, No. 102,084, la propriété ci-après décrite à savoir:

Premièrement—Le cottage double en bois à un étage, No. 2917 et 2919 rue St. Pierre, contenant trois chambres de chaque côté sur un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St. Pierre, Orléans, Dupré et Gayoso, désigné par la lettre A, sur un croquis de voyer par Walter J. Seghers, député voyer de ville daté le 21 janvier 1913 et mesurant d'après cela 30 pieds de face à la rue St Pierre sur 62 pieds de profondeur entre lignes parallèles commençant à une distance de 124 pieds 6 pouces et deux lignes de l'encoignure des rues St. Pierre et Dupré.

Deuxièmement—Un certain terrain situé dans le même district et ilet et adjoignant dans le fond la propriété ci-dessus décrite désignée par la lettre B, sur le susdit croquis de voyer par Walter J. Seghers, mesurant d'après cela 30 pieds de face sur la rue Orléans sur 52 pieds, 6 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles, commençant à une distance de 124 pieds, 6 pouces et 2 lignes de l'encoignure des rues Orléans et Dupré.

Dans un quartier qui s'améliore près des lignes de cars, désirable pour placement ou emplacement de maisons.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le solde s'il y en a, en paiements égaux, payables en un et deux ans après la date de l'adjudication, avec huit pour cent d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale, avec les clauses usuelles d'hypothèque et sécurité de même que le pacte de non aliénando, et rejet d'évaluation cinq pour cent pour les frais d'avocat en cas de procès, etc., les acquéreurs devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication et payer tous les frais de certificats, et assumer les taxes dues et exigibles dans l'année 1913 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de vente devant Fred Adolph notaire aux frais des acquéreurs.

FRED & W. E. ADOLPH,
GEO. MONTGOMERY,
Avocats.
fév2,9,16,23mars2,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 610 rue David, près Toulouse.

Samuel Madison et als, vs. Henry Carter et als.

No. 102,088 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No. 311 rue Baronne — JEUDI, le 27 mars 1913 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne. — En vertu d'un jugement lu et rendu en cour siégeante le 14 février 1913, et signé en cour siégeante le 20 février 1913 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour effectuer un partage dans l'affaire ci-dessus intitulée à savoir:

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet 541, borné par l'avenue Carrollton, et les rues Toulouse, David et St. Pierre, lequel dit terrain est désigné par le No. 23 sur un plan par Piquet & Crannon, voyers, déposé dans le bureau de W. H. Peters, notaire dans cette ville, comme plan No. 45, et mesure 30 pieds de face sur la rue David, sur une profondeur de 120 pieds, 6 pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations consiste en un cottage simple, toit en ardoises, citerne, etc., connu comme No. 610 rue David.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra assumer les taxes pour l'année 1913. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, devant Rolla A. Tichenor, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

fév23mars2,9,16,23,27

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D — No. 102,521.

John Andrew Jackson Nelson vs. Frank Smith et als.

CONFORMEMENT et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "D," dans l'affaire intitulée John Andrew Jackson Nelson vs. Frank Smith et als, dossier No. 102521. Le dit jugement lu et rendu en cour siégeante le 5 Février 1913 et signé en cour siégeants le 11 Février 1913 et le dit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, Jeudi le 20 Mars 1913 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne la propriété ci-apres décrite à savoir:

1. UN CERTAIN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No. 46 borné par les rues Soraparu, St.-Thomas, Rousseau et Première, sur un croquis annexé à un acte de vente par Robert Layton à John Commaskey, passé devant le feu Thomas Layton notaire le 4 décembre 1854. Suivant lequel croquis le dit terrain ou parcelle de terre (désigné par le numéro 102 sur le croquis ci-dessus mentionné) mesure trente pieds de face sur la rue Soraparu, sur une profondeur de cent vingt pieds, deux pouces et quatre lignes sur la ligne basse, cent vingt deux pieds deux pouces sur la ligne de haut et trente pieds sept pouces dans le fond. Les améliorations consistent d'une maison seule en bois connu comme No. 532 rue Soraparu, Louée au Nick Patterson Social Club et contient à peu près 5 chambres.

2. TROIS CERTAINS TERRAINS, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes des dépendances y appartenant situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet No. 29 borné par les rues Rousseau, Jackson, Tchoupitoulas et Philip, désignés par les lettres "E," "G" et "H" sur un croquis fait par Arthur de Armas, député voyer de ville daté du 22 Mars 1883. Lesquels dits terrains mesurent ci-après à savoir: terrain E, vingt quatre pieds de face sur la rue Rousseau, sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles; terrain "G" vingt pieds de face sur la rue Rousseau sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles, et terrain "H" vingt et un pieds de face sur la rue Rousseau sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent de trois cottages simples en bois portant les numéros municipaux 2222-2228 et 2232 rue Rousseau. Chaque cottage contient à peu près cinq chambres.

CONDITIONS: — Comptant; l'acquéreur ou les acquéreurs devront déposer 10 pour cent (ne portant ni intéret ni pénalité) du prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur et devant assumer les taxes de 1913. Les actes de vente devant Félix J. Dreyfous, notaire, devant être passés aux frais des acquéreurs.

l'Encanteur, rue Gravier 910.
16fév16,23mars2,9,16,20

VENTES A L'ENCAN

PAR ALBERT PAUL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur, grande parcelle de terre sur la rue Louisa et encoignure Derbigny avec grandes bâtisses d'écuries, ainsi que quatre terrains sur la rue Piété entre les rues Roman et Derbigny avec une maison simple qui s'y trouve et un terrain sur la rue Louisa près de la rue Roman.

Succession de Marie Amanda Barrois, Veuve de Thomas L. Bertrand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,551 — Division A —Par Albert Paul, encanteur (Bureau No. 311 rue Baronne) Deuxième étage, Jeudi le 6 mars, 1913, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté le 31 janvier, 1913, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Marie Amanda Barrois, veuve de Thomas L. Bertrand, la propriété ci-après décrite à savoir:

1. Une certaine parcelle de terre, dans la ville de la Nouvelle Orléans, Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, située dans le Troisième District de la dite ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 789, borné par les rues Louisa, Piété, Roman (ou Solidelle) et Derbigny (ou Prosper), et mesure Deux cent trente cinq pieds sur la rue Louisa, sur une profondeur et face de cent dix huit pieds sur la rue Derbigny (ou Prosper). Les améliorations comprennent de grandes bâtisses pour écuries, etc., sous toit galvanisé. Cette propriété est dans un quartier que s'améliore rapidement, et fait face à plusieurs cottages modernes.

2. Cinq terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Troisième District de cette ville, anciennement Bourg Clouet et Faubourg Washington, désignés sur un plan dressé par L. Surgi, voyer, le 27 octobre, 1836, déposé dans le bureau de Carlisle Pollock, ancien notaire dans cette ville, par les numéros dix, quinze, seize, dix sept et dix huit, dans l'Ilet No. 789, anciennement Ilet No. 34 du Bourg Clouet, borné par les rues Louisa, Piété, Derbigny (anciennement Prosper) et Roman (anciennement Solidelle); d'après lesquels plans les dits terrains mesurent comme suit, à savoir: Terrain No. 10 mesure trente et un pieds de face à la rue Louisa, sur cent trois pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Terrains Nos. 15, 16, 17 et 18 mesurent chacun trente et un pieds de face à la rue Piété sur cent trois pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sur la rue Piété comprennent un cottage en bois.

Conditions—Comptant. Les actes de vente aux frais des acquéreurs devant Sidney F. Gautier, notaire. Les taxes de l'année 1913 devant être assumées par l'acquéreur. Un depôt de dix pour cent est exigé au moment de l'adjudication.

GABRIEL FERNANDEZ, JR.,
Avocat.

fév2,9,16,23mars2,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX BONS TERRAINS A BATIR

A l'angle des rues Delachaise et Willow

ET

Cottage Simple sur les Terrains en Arrière

NO. 3425 RUE WILLOW

Interdiction d'Alphonse Chaumette.

No. 101,043 COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet, JEUDI le 3 Avril 1913 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, sera vendue, à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 25 février 1913 de l'Hon. Geo. H. Theard juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus, intitulée la propriété ci-après décrite à savoir:—

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet compris entre les rues Delachaise, Claiborne, Willow et avenue Louisiana, désignés par les Nos. vingt et un et vingt-deux sur un croquis fait par George De Armas, voyer, daté le 13 janvier 1904, annexé à un acte passé devant Benjamin Ory, notaire dans et pour cette Paroisse, le 10 Mars 1905. Les dits terrains mesurant, d'après le dit croquis, chacun 30 pieds de face à la rue Delachaise sur cent vingt trois (123) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Terrain No. vingt-deux forme l'angle des rues Willow et Delachaise, ainsi que les droits éventuels de la propriété entière du prix d'un terrain neutre douze (12) pieds devant les dits terrains, et servant mitoyennement avec d'autres terrains dans l'Ilet faisant face à la rue Delachaise et qui doit revenir en propriété entière au dit Alphonse Chaumette interdit, quand la rue Delachaise sera officiellement ouverte par la ville de la Nouvelle Orléans.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, contenant cinq chambres, bâtisses et etc., sur l'arrière des terrains désignés par le No. 3425 rue Willow.

CONDITIONS: Comptant. L'acquéreur devra assumer toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1913, en sus et en plus du prix d'adjudication. Dix pour cent comptant sera requis au moment de la vente. L'acte de vente devant ALPHONSE J. CUNEO, Notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. B. ROSSER, Avocat.
Mars 2-9-16-23-30 avril 3

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,121 — Division C.

LIQUIDATION DE J. D. CONNELL IRON WORKS COMPANY.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No. 103,121, dans l'affaire de la liquidation de J. D. Connell Iron Works Company, le dit ordre daté et signé le 17 février 1913 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, MERCREDI, le 5 mars 1913 à 11 heures a. m. rue S. Peters adjacent le coin de la rue Erato, divers accessoires mobiles consistant en vrilles, machines à percer; perforeuses, tours, marteaux pilon, machines, chaudières compresseur, grues, forges, Rabots et autres machines et outils dont se sert le Iron Works Business, suivant l'inventaire enregistré.

Termes—
Comptant.

MESSRS. CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour les liquidateurs.
fév20,23mars2,5

ANNONCE JUDICIAIRE.

COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION C — NO. 102,480 — MME J. FAHEY ET ALS VS. STEPHEN FAHEY ET ALS.

Conformément et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dossier No. 102,480, dans l'affaire intitulée Mme J. Fahey et als vs. Stephen Fahey et al, le dit jugement lu et rendu en cour siégeante le 13 février 1913 et signé le 19 février 1913 et le dit ordre ad